

# Emile Monnet

Autor(en): **V.F.**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **52 (1914)**

Heft 23

PDF erstellt am: **19.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
Imprimerie Ami FATIO & C<sup>ie</sup>, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## † Emile MONNET

Le Conteur Vaudois apprend avec un profond chagrin la mort, survenue subitement le 4 juin, à l'âge de 57 ans, de M. Emile Monnet, négociant en vins, à Lausanne.

Neveu de Louis Monnet, le défunt fut pour notre journal un ami et un soutien de tous les jours. Il lui a fourni la donnée de nombre de ses historiettes les plus gaies, au sel bien vaudois, et en a aussi écrit plusieurs que seule sa modestie l'empêcha de signer.

Tous ceux qui l'ont connu intimement savent combien sous sa réserve se cachaient de belles qualités du cœur et de l'esprit, avec quelle force il aimait notre beau canton de Vaud et était demeuré fidèle aux traditions de simplicité, aux antiques vertus familiales.

Sans avoir jamais voulu faire partie des conseils de la nation, Emile Monnet n'en a pas moins rempli un rôle utile dans les affaires publiques, car il s'intéressait vivement au développement de sa ville natale.

Il faisait partie de nombreuses associations et était en particulier membre des Conseils d'administration de la Grande Brasserie lausannoise et de la Société de l'Hôtel de la Paix.

A sa famille, si cruellement éprouvée, nous exprimons de tout notre cœur notre sympathie la plus vive. V. F.

**Sommaire du N° du 6 juin 1914 :** † Emile Monnet (V. F.). — La scène de la pomme. — Lo prevolet et lo craizu (Marc à Louis). — Le bouquet (M.-E. T.). — L'accordéoniste (Mérine). — La fête est finie. — Les bons coins. — Une inschpechcon.

### LA SCÈNE DE LA POMME

Le 28 mai dernier ont commencé au Théâtre du Jorat, à Mézières, les représentations du *Tell* de René Morax, musique de Gustave Doret. On lira ci-dessous un fragment de cette œuvre, tiré de la scène de la pomme. Nous y joignons les passages correspondants du *Guillaume Tell* de Schiller, de *L'histoire de Guyaume Tè* de Louis Favrat, ainsi que de *L'histoire de Guillaume Tell* contée par un Anglais. Pour ceux qui voudraient faire un brin de littérature comparée, ces extraits n'ont pas besoin d'être accompagnés des couplets de l'opéra de Rossini, dont la valeur git tout entière dans la musique.

Nous prenons la scène au moment où Tell abat la pomme placée sur la tête de son fils.

Dans la pièce de Schiller.

Stauffacher. — La-pomme est tombée!

Le curé Rœsselmann. — L'enfant n'a pas de mal!

Voix. — Il a abattu la pomme!  
Gessler (surpris). — Comment!... Cet enragé a vraiment tiré?

Berthe de Bruneck. — L'enfant vit!... (à Tell) Remettez-vous, brave père.

Walter (apportant la pomme en sautillant) — Père, voici la pomme... Je savais bien que tu ne toucherais pas ton enfant.

(Tell presse tendrement Walter contre son cœur, mais soudain ses forces le trahissent et il s'affaisse sur le sol. Vive émotion dans la foule.)

Berthe. — Bonté divine!  
Walter Fürst (à Tell et à son fils). — Mes enfants, mes chers enfants!

Stauffacher. — Loué soit Dieu!  
Leuthold. — Quel coup! On en parlera longtemps.

Rodolphe (l'écuyer de Gessler). — Oui, tant que les montagnes se dresseront sur leurs bases, on racontera l'histoire de Guillaume Tell. (Il tend la pomme au bailli.)

Gessler. — Tudeu! transpercée juste au centre! C'est un coup de maître, je le reconnais.

Rœsselmann. — Un coup superbe, oui; mais malheur à celui qui poussa cet homme à tenter Dieu!

Stauffacher. — Réssais-toi, Tell; tu t'es dé livré virilement et peux rentrer chez toi en homme libre.

Rœsselmann. — Venez, venez et ramenez l'enfant à sa mère. (Les amis de Tell veulent l'em mener.)

Gessler. — Tell, écoute!  
Tell (revenant sur ses pas). — Que plaît-il à monseigneur?

Gessler. — Ta as caché sur toi une autre flèche... Oui, oui, je l'ai vu... Quel était donc ton dessein?

Tell (embarrassé). — Monseigneur, c'est la coutume des tireurs.

Gessler. — Non, Tell, cette raison n'est pas la vraie; il y en a une autre, dis-la moi sans crainte, Tell; quelle qu'elle soit, je te promets la vie sauve... Voyons, pourquoi cette seconde flèche?

Tell. — Eh bien, monseigneur, puisque vous me laissez la vie, je vous dirai toute la vérité. (Il tire de son vêtement la flèche et porte sur le bailli un regard terrible.) Cette deuxième flèche devait vous transpercer, si j'avais touché mon cher enfant; et vous, sûrement, je ne vous aurais pas manqué!

Gessler. — Très bien, Tell... Je t'ai promis la vie sauve, je tiendrai ma parole; mais ta méchanceté m'étant dévoilée, je vais te faire conduire en un lieu où je serai à l'abri de tes flèches et où tu ne verras jamais plus le soleil ni la lune... Gardes, saisissez-vous de lui et le ligotez! (On lie Tell.)

### Dans le « Tell » de René Morax.

Tell (qui a tiré, se redresse avec un grand cri). Touché! (Il se précipite en avant.)

Voix.

La pomme est tombée!

Gertrude (femme de Tell).

Mon enfant!

Tell (a couru vers l'enfant et l'a pris dans ses bras).

Tu n'as rien? Non, il n'est pas blessé!

(Il élève l'enfant au-dessus de sa tête et le montre à la foule comme un trophée.)

C'est à peine, voyez, s'il a cligné des yeux  
Quand la guêpe a sifflé dans ses cheveux frisés.

Oui, tu es bien mon fils, tu seras un chasseur. Tiens, femme, il est à toi.

L'enfant.

Maman!

(Gertrude le serre dans ses bras et le couvre de baisers, les femmes l'entourent.)

Voix.

C'est un beau coup! Gloire au tireur!

Gessler.

Ils n'avaient pas menti, tu es un bon tireur!

Tell (avec orgueil).

On vise bien quand on défend sa vie, Si la main tremble un peu, le regard reste clair; Monseigneur daigne-t-il m'accorder mon congé?

Gessler.

Réponds d'abord franchement et sans ruse.

Je ne t'avais octroyé qu'un seul coup Et je t'ai vu cacher une seconde flèche! Pourquoi?

Tell.

C'est la coutume des chasseurs.

Gessler.

Non, ne mens pas.

Tell.

Le föhn soufflait

Et je n'étais pas sûr de ma première flèche.

Gessler.

C'est à son coup d'essai qu'on reconnaît le maître.

Tell.

Non, pas toujours.

Gessler.

Alors, cette autre flèche? Allons, réponds.

Je le promets: tu auras la vie sauve.

Tell (a réfléchi un instant, puis il le regarde en face.)

Si la première avait manqué son but, J'aurais visé plus droit pour la seconde, Car elle était pour toi.

Gessler.

Je t'avais bien compris.

Et je suivais en riant tes pensées, Car l'orgueil du vilain ne sait jamais se taire. Passez la muselière à ce fou furieux. Qu'on l'enchaîne à l'instant. Entendez-vous?

Tell (furieux, lève son arbalète).

Moi, m'enchaîner! Malheur!

(Les gardes se précipitent sur lui et le renversent à terre.)

Voix.

Tell! Il est tombé!

Gertrude.

Tell!

Fürst.

Ne respectez-vous pas la parole donnée?

Vous lui aviez promis la vie!

Gessler.

Elle m'est précieuse, et pour la mieux garder

Je lui prépare une retraite en mon château,

Où il ne verra plus le soleil ni la lune.

Le silence et la faim appriivoisent l'autour.

Voyez, déjà le volé doux comme un agneau,

Qu'on l'emmène à Flüelen où la nef nous attend!

### Le récit de Louis Favrat.

Gesslè fà mettre lo bouébo à Guyaume Tè, qu'étaï avoué son père, contre on telhot qu'étaï su la plièce, fà mettre onna pomma bovarda su la tita dâo bouébo, et ie dit dinse à Guyaume Tè: